



Groupement international des Secrétaires Généraux des Universités Francophones
Association loi 1901 – Membre associé de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du GISGUF
du 15 mai 2009

Université Paris Descartes

Etaient présents : Michel Quimper, Magdalena Miatello, François Paquis, Anne-Marie Kumps, Luc Ziegler, Henri Awit, Colette Liot, Toto Jérôme Balou Bi, Monique Ronzeau, Stéphane Berthet.

La séance est ouverte à 9h30.

Michel Quimper présente l'ordre du jour et les documents additionnels.

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

Michel Quimper propose que le colloque soit maintenu en 2009 ou 2010 en Afrique Sub-Saharienne. Il évoque la situation politique incertaine en Côte d'Ivoire liée à la date des élections.

Monique Ronzeau estime qu'il faut fixer la date à coup sûr et que pour 2009, c'est trop juste.

Magdalena Miatello estime que début 2010 constituerait une très bonne période. Cela laisse le temps d'une bonne préparation.

Stéphane Berthet indique qu'il faut une certitude sur la situation politique pour que les collègues s'inscrivent.

Anne-Marie Kumps estime que début 2010 est effectivement la seule date possible.

Luc Ziegler s'interroge sur une solution de repli pour éviter un nouveau report.

Henri Awit fait état de trois paramètres nécessaires à la décision : la faisabilité, le climat, le pays.

François PAQUIS
Secrétaire général de L'université Paris Descartes

e-mail : françois.paquis@univ-paris5.fr
Téléphone : 01 40 46 16 10 Télécopieur : 01 40 46 16 15

Université Paris Descartes
12, rue de l'école de médecine
75270 PARIS Cedex 06

François Paquis estime qu'il faut fixer la date et déterminer le moment limite au-delà duquel on change de pays.

Colette Liot estime qu'il faut trouver un pays de rechange si la Côte d'Ivoire est problématique.

Toto Jérôme Balou Bi indique qu'Abidjan a été validée par la partie africaine, et que même si les élections n'ont pas encore eu lieu, la guerre civile est terminée. Abidjan peut donc accueillir le colloque début février.

Michel Quimper indique que tout doit être calé début juillet. Il propose un CA téléphonique le 23 juin à 16h.

La discussion s'engage ensuite sur le programme scientifique.

Monique Ronzeau estime qu'il faut mieux cibler les objectifs à atteindre. Pour l'instant, il y a un certain décalage entre les thèses annoncées et le rôle du Secrétaire général.

Anne-Marie Kumps estime qu'il faut mieux cibler au regard de trois réseaux : Enseignement, Recherche, Administration et Gouvernance.

Luc Ziegler fait état de l'expérience de Nancy avec des regroupements de services problématiques.

Mme Kumps évoque son expérience de la fusion des Universités pour la rentrée 2010.

Henri Awit indique que la mutualisation des services se pose aussi à l'intérieur d'un établissement.

Stéphane Berthet signale que cela dépend beaucoup du contexte de chaque établissement et notamment de son degré de centralisation ou de décentralisation.

M. Quimper souligne la nécessité de décliner la thématique « Université en réseaux » et de déployer le programme par journées.

Monique Ronzeau se propose de faire un papier sur le sujet.

Mme Miatello souligne la nécessité de se concerter sur le thème des moyens.

Henri Awit pense que la conférence inaugurale pourrait inscrire la thématique dans une problématique plus large intégrant les questions d'enseignement et de recherche.

M. Balou Bi présente le budget qui se monte à 1143 € par participant.

M. Quimper présente la proposition de Normand Trudel d'arrondir à 1200 € par participant et 600€ par accompagnant pour que le budget soit en équilibre. Par ailleurs, le déplacement à Yamoussoukro paraît un peu long (500kms aller-retour). Une autre solution devra être recherchée.

Michel Quimper demande que le budget soit revu pour dégager une marge de 10 K€. Présentant ensuite le thème du séminaire, il se demande si l'offre pourrait être étendue aux collègues français.

François Paquis estime que ce n'est pas utile, l'offre en France étant surabondante sur ce sujet.

M. Awit estime que la formation pourrait ensuite déboucher sur un stage dans une université.

Enfin, l'AUF verse 14 à 15.000 € pour aider des francophones dont les Universités ne peuvent financer le déplacement. Il faudra travailler sur cette répartition.

Vie du CA :

Michel Quimper indique qu'il prend sa retraite le 1^{er} septembre 2009 et que M. Awit change de fonctions.

M. Awit présente la situation. Normalement, c'est le premier Vice-Président qui prend la suite du Président, mais dans les circonstances présentes, il ne peut plus assurer l'intérim puisqu'il n'est plus Secrétaire général, mais Vice-Président. Il propose donc l'élection de Stéphane Berthet comme premier Vice-Président de telle façon qu'il puisse assurer l'intérim.

Stéphane Berthet accepte cette proposition mais souligne les difficultés présentées dans sa note.

Concernant l'avenir du GISGUF, M. Quimper rappelle que ce n'est pas un problème nouveau et qu'il faut trouver le moyen de pérenniser la structure administrative.

Stéphane Berthet précise deux points :

- Il faut une structure permanente pour l'activité du réseau.
- Il faut réfléchir au positionnement sur certaines thématiques, peut-être en lien avec les activités de l'AUF.

La question d'un secrétariat se pose, ainsi que la pérennité du site Internet et la cotisation tous les deux ans.

Monique Ronzeau se demande si le GISGUF doit être considéré comme le bras armé de l'AUF sur les questions de gouvernance.

Sur la question de l'adhésion des établissements, Henri Awit se demande s'il ne serait pas possible de négocier le montant de la cotisation avec la CPU et s'il ne faudrait pas s'inspirer du fonctionnement des réseaux Médecine, Droit, Odontologie.

M. Quimper a le sentiment que les autres réseaux de l'AUF fonctionnent dans des conditions assez similaires et avance l'idée d'un budget annuel avec une cotisation calculée sur les besoins recensés. Il est, par ailleurs, réservé sur l'idée de discuter d'une cotisation avec la Conférence des recteurs.

Luc Ziegler signale que le fonds de roulement se monte à 20.000 €

Monique Ronzeau indique que la question de l'attractivité du GISGUF reste posée.

Stéphane Berthet déclare que le réseau Suisse fonctionne sur la base d'un intérêt commun sur des sujets précis.

La séance est levée à 12h30.